A'instrument aux intrigues du docteur Dusault, de J. N. Duquet qui a dit que s'il n'était pas élu par la majorité de la section il no voudrait pas présider! de l'avocat Lapoiste qui s'est si mal conduit à l'assemblée du 2 octobre dernier.

UN JEAN-BAPTIETE.

Monaieur le Rédacteur.

Quoique le silence soit la meilleure réponse à donner aux insultes que M. Etienne de Varennes me , prodigu e dans le dernier numéro de l'Observateur, je crois nécessuire

de lui répondre sur deux points.

D'abord, je lui dirai qu'il m'accuse faussement en disant que je vous avais informé de ce dont vous l'accusez. L'ajonterai que non seulement je ne lui ai point refusé lecture de la motion qu'il a déchirée, mais meme que je lui ai offert de la lire. Sculement l'ai refusé de lui livrer la motion parce que j'en avait le droit et aussi parce que j'étais averti que quelques uns des partisans de M. J. N. Duquet voulaient la déchirer.

M. Etienne de Varennes veut exercer une vengeance contre moi, sans cela, il ne m'accaserait pas ainsi. Dans ce cas il est .lo plus à plaindre. 🔻

D. PAMPALON.

Monsieur le rédacteur,

J'ai vu avec peine la déplorable dissention qui divise la Société Saint-Jean-Baptiste. Bien que je sois maintenant conrainen que le droit se trouve pour ceux qui ont résigné, je crois qu'il vaudrait mieux cesser toute discussion dans la Presse à ce sujet. Quant à la résignation je ne sais ma foi trop qu'en dire. Au premier abord je ne puis l'approuver, mais quand je considère ceux qui en sont la cause et surtout quand je vois les motifs qui ont fait exercer envers la majorité de la section Saint-Jean un droit au lieu d'une simple sanction, je m'attriste, mais je ne condamne point.

Un de la section Saint-Roch.

[Nous remercions notre correspondant et bous suivrous autant que possible, son conseil. Red]

Mousieur le Rédacteur.

Comme il n'est rien qui puisse demeurer anaperon à celui qui a nom Observateur, il m'est presqu'inutile de vous adresser ces prouve qu'il s'occupe beaucoup de l'aveuir! quelques lignes au sujet de la soirée drajeunes amateurs sous l'habile direction de M. Albert Drolet, tenue en la saile de l'Hotel Masse, joudi dernier; car je sens bien qu'olle rencontrera en vous un juge 'impartial, et que ma plume serait insulfisante wax éloges que vous pourriez adresser à ces jounes messieurs qui, dans leur moment de Muisir, out réussi à recréer tout un public et par là se sont établi la réputation de bons acteurs.

Comptant peu sur un semblable succès, ces jeunes amateurs n'avaient ôié s'aunonder eur les journaux ou se servir de plucards

cependant, des que les portes de la salle Masse furent ouvertes, en un instant la salle était tellement remplie gu'elle était de moitié insuffisante à la loule qui s'y pressait. A la vue d'un si grand nombre de personnes accournes de toutes parts, ils n'osaient entrer en scène,-mais il fallait bien répondre à l'appel général qui leur était fait par un frappement de pieds continuel, et, comptant sur un public indulgent de même qu'en rejetant toute crainte qu'ils avaient d'être persiflés par deux ou trois petits-grands amateurs qui se l'étaient bien promis (par jalousie sans donte). Le rideau fut edfin levé, et un silence parfait régnant alors, nous fîlmes les speciateurs de la pièce intitulée: " Léon ou l'orgueil vaincu par la nature qui fut jonée avec un succés admirable, et qui a donné héu à des applaudissements souveut répétés

La chanson d'un Auvergnat entile même

Ensuite est venue la pièce de "Colas et Colinette" qui, bien qu'ayant été jonée plusieurs fois auparavant, n'a jamais été répétée avec antant de succès et de savoirfaire! Puis sur les onze houres et demie chacun s'est retiré content et satisfait, bien décide d'v revenir une seconde fois.

Depuis ce temps notre jeune compagnic à été priée de répéter ces mêmes pièces à la salle Musicale; mais elle s'y est refusée, en promettant cependant de reparaître dans un ou deux mois avec un nouveau programme.

UN COLAS.

Monsienr le Rédacteur,

Je reclame une petite place pour faire connaître jusqu'à quel point, l'erreur peut aveugler une personne. M. Paul Allaire, membre de la municipalité de Saint-Sauyour fait tous ses efforts pour induire la dite municipalité à emprunter du gouvernement an moven du fonds d'emprunt municipal, la somme de \$48,000. Avec cette somme on bâtira dit-il une maison d'industrie, et l'on achètera un terrain pour y construire une halle. Quand on lui demande comment cette somme sera payée, il répond que comme l'emprunt sera fait pour 30 ans nous ne devons pas nons inquiéter pour le paiement wil que nous serons morts! Si nous ne payons, point, nos enfants secont malique donnée par une compagnie de bien forces de payer. Et si la loi d'usure est mise en a Gration, nos décendants auront de lourds impôts a payer pour rembourser cette somme. Ce monsieur devrait moins viser à la charge de trésorier et avoir plus de charité pour ceux qui nous succéderont. Nous allons faire en sorte que cela arrive. M. Paul Allaire ne mérite point d'occuper cette charge, car il noon a trompés. Il a dit d'abord publiquement à la porte de l'église de Saint-Sauveur que l'emprunt ne serait que de \$6,000, maintenant il appert que c'est 48,000 piastres!

Un citoten de Saist-Sauveur

ANNONCES.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Exhibitions de Londres, Paris et New-York.

JUSEPH BARBEAU. BOTTIER ET CORDONNIER

72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAIRT JEAN.

QUEBEC.

GUETRES DE TOUTES BORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Riche-Conditions avantagenses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU.

Notaire,

Rue Richelieu, no 30.

10 mai 1858.

P. G. HUOT, notaire, a movert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rae Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient sou bureau d'affaires, dans le faubourg Suint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

(L'OBSERVATEUR paraît une fois put semaine : le mardi. Le prix de l'abonnement est de-cinq chelins par année, paye bles d'avance. Chaque numéro se vent vatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez MM. Crémazie libraires, rue de la Fabrique; chez # Deguise, draguiste, faubourg Saint-Rock rue des Fossésjet chez L. M. Darveau, betaire, faubourg Saint-Jean, ruo Richelion, numéro 50.

M. F. X Gagnon, Note-Dame Je-la-Vk

Charles Fortier, Rimouski.

L. O. E. Bronelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint Narcisse. doseph Bélanger, Sainte Julie de Son

merset. Charles Lapierre, No. 114, Ras Se

Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap Santé. Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondazons doire être adressées franches de port, à L. I Darvenu, faubourg Saint-Jean, sue Rich lieu, uuméro 56.

L W HARTEAU, PROPRIÉTAIRE AT FEBAUTEUR.